

COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DELIBERATIONS

de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

**-MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves -
CLEMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique -
DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence -
PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -**

-MEMBRE ABSENT : néant

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 13
-PRESENTS : 13
-VOTANTS : 13

-Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

-Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25/09/2023

**-Date de l'affichage de la LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28/09/2023 : le 29/09/2023 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune
le 29/09/2023.**

**-APPROBATION du PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 13/07/2023
par 13 voix POUR.**

La liste des délibérations est la suivante :

**1- PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PAR M. LE CHARGÉ DE
MISSION FONCIÈRE DE L' E.P.F.L DE LA SAVOIE.**

**pas de délibération du Conseil Municipal pour ce point N°1, simple présentation de l' E.P.F.L. de
LA SAVOIE au Conseil Municipal.**

2- CONVENTION DE DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS.

Délibération du Conseil Municipal N° 56/2023

VOTE : 13 voix POUR

3- CONVENTION AVEC LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE (S.D.I.S.) POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX.

Délibération du Conseil Municipal N° 57/2023

VOTE : 13 voix POUR

4- RÉGULARISATION DES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DE LA S.E.M. « LES FORCES DU BACHEUX ».

Délibération du Conseil Municipal N° 58/2023

VOTE : 12 voix POUR et 1 ABSTENTION : Mme LEMAIRE-LÉVY Florence

Raison : délai de régularisation.

5- CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LA SOCIETE ENEDIS.

Délibération du Conseil Municipal N° 59/2023

VOTE : 13 voix POUR

6- OFFICE NATIONAL DES FORETS (O.N.F.) – ETAT D'ASSIETTE COUPES ANNÉE 2024 EN FORET COMMUNALE.

Délibération du Conseil Municipal N° 60/2023

VOTE : 13 voix POUR

7- CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE DU 01/11/2023 AU 31/03/2024.

Délibération du Conseil Municipal N° 61/2023

VOTE : 13 voix POUR

8- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET COMMUNE.

Délibération du Conseil Municipal N° 62/2023

VOTE : 13 voix POUR

9- PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) :

- PRESENTATION ET DÉBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)**
- SURSIS A STATUER.**

Délibération du Conseil Municipal N° 63/2023

pas de vote, débat du Conseil Municipal sur ce point N° 9

10- INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL :

- DÉMISSION DE MADAME Aurélie GOYET A COMPTER DU 06/09/2023.
- AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.) DE LA CHAMBRE : RECHERCHE D'UN RÉFÉRENT ÉLU.
- DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'UN PROFESSEUR DU COLLÈGE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES POUR ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND 2023/2024.
- DEMANDE D'UN RESIDENT POUR UNE AUTORISATION DE COULEUR POUR LES FACADES DE SA MAISON.
- PROPOSITION D'UN DON A LA COMMUNE D'UNE GRANGE SUITE A UNE SUCCESSION FAMILIALE.

La présente LISTE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 28/09/2023, vue par Nous, M. LAZZARO Dominique, MAIRE de la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, et par Mme COMBET-BLANC Françoise, SECRETAIRE DE SEANCE pour être mise en ligne sur le SITE INTERNET de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le 29/09/2023, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à ST-ETIENNE-DE-CUINES le 29 septembre 2023

M. LAZZARO Dominique,
MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise,
SECRETAIRE DE SEANCE

